



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160317-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N°4¹

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

SDIS de la Loire
8, rue du chanoine Ploton
CS 50541
42007 Saint-Etienne cedex 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Société d'Informatique et de Systèmes
84, boulevard de la Mission Marchand
CS 80027
92411 Courbevoie Cedex

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Fourniture d'une nouvelle version logiciel ARTEMIS, de matériels, d'améliorations fonctionnelles et de maintenance des matériels, de logiciels ARTEMIS et de téléphonie déployés pour le traitement de l'alerte au sein du corps départemental d'incendie et de secours de la Loire.

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : le 7 janvier 2010.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :
▪ Marché sans montant minimum ni maximum.

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D – Avenants précédents.

Nature de l'acte modifiant le montant du marché	Numéro de l'acte	Montant de l'avenant	%	Nouveau montant du marché
Planning d'exécution	Avenant n°1	---	---	---
Planning d'exécution	Avenant n°2	---	---	---
Modification du bordereau de prix et planning d'exécution	Avenant n°3	---	---	---

E – Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Suite à la mise en place de nouvelles fonctionnalités du système de d'alerte ARTEMIS, il convient de modifier le périmètre de la maintenance.

Ce périmètre ainsi que les nouveaux coûts de maintenance en résultant sont détaillés dans l'annexe 1 au présent avenant.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160317-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

EXE10 – Avenant

(2009-12)

Page : 2 / 4

F - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20160317-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature Réception par le préfet : 29/03/2016 Publication : 29/03/2016
		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20160317-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent
avenant »
A le
Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

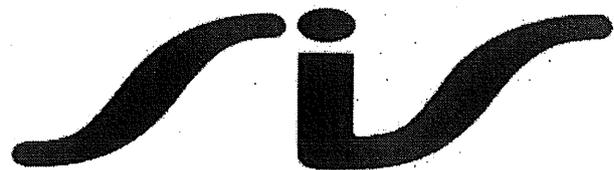
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016



Informatique et Systèmes

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire

Contrat de Services pour le maintien en conditions opérationnels
du Système ARTEMIS® V2 – N° D3SP-PRP-12-2999
Marché N° 2009-12 Avenant N° 4

09 mars 2016

Siège social SIS

84, bd de la mission Marchand

CS 80027

92411 Courbevoie

Tél. 01 46 69 46 69 Fax 01 46 69 46 68

Site Aix-en-Provence

Parc de la Duranne

130, avenue Archimède

13100 Aix-en-Provence

Tél. 04 42 39 38 00 Fax 04 42 39 39 05

ARTEMIS®

Service Départemental d'incendie et de
Secours de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

012 25421024 20160317-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016
Publication : 29/03/2016

Collectivité ou Etablissement Public :



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

8, Rue du Chanoine Ploton

BP 541

42007 SAINT-ETIENNE CEDEX 1

Titulaire du Marché :

SIS - Société d'Informatiques et de Systèmes

84 boulevard de la Mission Marchand

CS80027

92411 COURBEVOIE CEDEX

Numéro Marché ou Contrat : **D3SP-PRP-12-2999**

Objet :

**Modification du périmètre de maintenance du Système d'alerte ARTEMIS® V2
suite à la mise en place de nouvelles fonctionnalités ARTEMIS® V2.**

CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV

ARTICLE 1

Le Contrat dont la désignation est mentionnée ci-dessus, est modifié dans les conditions fixées dans les Articles suivants.



ARTICLE 2

Le périmètre des Logiciels et Matériels maintenus dans le cadre du Marché n°2009-12 est mis à jour suite à la mise en place des fonctionnalités suivantes :

- ✓ Licence ANTARES (AVL) (Marché n°2012PF01RCINPT Lot2),
- ✓ Programme des Relèves (BC n°B1140154),
- ✓ Interface ARTEMIS Pilots Mobiles GPRS (Marché 2015-BSI-020901),
- ✓ Migration de la Téléphonie (Marché n°2015-BSI-035002).

Pour chacune de ces fonctionnalités, le montant de la redevance annuelle, la date de prise d'effet, ainsi que le nouveau montant de base de la redevance annuel (**hors révision de prix**) du Marché de Maintenance ARTEMIS® V2 n°2009-12 sont précisés ci dessous :

COMPOSANTS	QTE	P.V. H.T.	P.V. T.T.C.
Montant actuel du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix)		175 190,00	210 228,00
Support Licence Interface ANTARES (AVL) Montant du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix) (à compter du 23/11/2013)	1	7 142,86 182 332,86	8 571,43 218 799,43
Support Fonction "Programmation des relèves" Montant du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix) (à compter du 25/01/2016)	1	300,00 182 632,86	358,80 219 159,53
Support Licence Interface Pilots Mobiles GPRS Montant du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix) (à compter de la date de début de garantie du marché n°2015-BSI-020901)	1	4 572,00 187 204,86	5 468,11 224 645,83
Moins-Value Maintenance Téléphonie (Téléphonie traitée en direct par le SDIS) Montant du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix) (à compter de la date de début de la garantie du nouveau Marché Téléphonie n°2015-BSI-035002)	1	-16 640,00 170 564,86	-19 901,44 204 677,83
Maintenance partie de la Téléphonie : - Platine d'Appels d'Urgence Montant du contrat de Maintenance annuel SIS (hors révision de prix) (à compter de la date de début de la garantie du nouveau Marché Téléphonie n°2015-BSI-035002)	1	2 750,00 173 314,86	3 300,00 207 977,83

ARTICLE 3

A compter du 1^{er} janvier 2016, la liste des fonctions ARTEMIS® acquises et maintenues dans le cadre du présent contrat, est la suivante. Elle annule et remplace l'Annexe 2A / Liste des fonctions ARTEMIS® sous contrat.

Liste des Fonctions ARTEMIS®

SDIS 42



Mise à jour 15 janvier 2016

Libellé	Présent	
Interface OXE Call Manager	Oui	ARTEMIS® Phone
Interface OXO TAPI		ARTEMIS® Phone TAPI
Interface GVR PRESCOM	Oui	ARTEMIS® I/F GVR
Interface Enregistreur ASSMANN	Oui	ARTEMIS® I/F enregistreur
Interface SAMU	Oui	ARTEMIS® I/F SAMU
ANTARES gestion Status, Géoloc, OD par AVL	Oui	ARTEMIS® ANTARES Base
ANTARES gestion de la TAA	Oui	ARTEMIS® ANTARES TAA
ANTARES gestion Status, Géoloc, OD par Pilot V2, V3, V4, mobil	Oui	ARTEMIS® ANTARES Pilot
ANTARES remontée bilan médical, intégration ARTEMIS®, transfert SAMU	Oui	ARTEMIS® ANTARES Bilan
ANTARES NF V5		ARTEMIS® ANTARES NF V5
Envoi du bilan au CH par mail		ARTEMIS® BilanMel
ARTEMIS® WEB pour les CS	Oui	ARTEMIS® WEB CS
ARTEMIS® WEB CS bi-écran cartographie	Oui	ARTEMIS® WEB CS bi
Statistiques sur le WEB ARTEMIS®		ARTEMIS® stat WEB
Carto WEB CTA	Oui	GéoARTEMIS CTA
Carto WEB CS	Oui	GéoARTEMIS CS
GOC / SITAG		GéoARTEMIS GOC
Interface carto CGX		ARTEMIS® Connecteur CGX
Carto Pack 1 (ressources opérationnelles + population)		GéoARTEMIS pack 1
Indicateurs de qualité de service		SIS Indicateur
Gestion du RDA		ARTEMIS® RDA
Grille Gaz pour Procédure Gaz Renforcé	Oui	ARTEMIS® PGR
Grille SAP		ARTEMIS® SAP
Gestion par groupe mission	Oui	ARTEMIS® GFO
Aide au questionnement avec outil gestion arbre de décision (V2.3.10)		ARTEMIS® AAD
Gestion des voyants lumineux opérateurs CTA		ARTEMIS® oqp
Calcul d'itinéraire	Oui	ARTEMIS® ITI 1
Gestion par groupe d'intervention		ARTEMIS® GI
Gestion de la chaîne de commandement et de la garde départementale	Oui	ARTEMIS® CDT 1
Supervision de l'engagement	Oui	ARTEMIS® CDT 2
Gestion des postes de commandement		ARTEMIS® PCA
Remplissage automatique de la feuille de garde	Oui	ARTEMIS® auto fdg
Annuaire inverse en ligne		ARTEMIS® jaune
Mise à jour annuaire inverse	Oui	ARTEMIS® inverse
Gestion des ressources par pôles		ARTEMIS® Pole
Supervision de la couverture opérationnelle	Oui	ARTEMIS® SCO
Gestion des risques sectoriels (météo, violences urbaines, ...)	Oui	ARTEMIS® risque
Aide à la traduction	Oui	ARTEMIS® interprete

ARTEMIS®

Service Départemental d'incendie et de Secours de la Loire

Accusé certifié exécutoire

Reception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016

Interface outil planification		ARTEMIS ® I/F planification
Ultime secours ARTEMIS ®	Oui	SOS ARTEMIS ®
Ultime secours ARTEMIS ® FTA TAA	Oui	SOS ARTEMIS ® FTA TAA
Statistiques sur interventions marquées		ARTEMIS ® Trunk/ITV
Gestion de la disponibilité des SPV en mode extranet		DispoWEB
Extranet pour les chefs de centre		ARTEMIS ® Extranet CS
Extranet pour les officiers		ARTEMIS ® Extranet CODIS
Extranet Carte		ARTEMIS ® Extranet Carto
Extranet fonctions de supervision		ARTEMIS ® Extranet supervision
SMARTEMIS gestion de la disponibilité		SMARTEMIS dispo
Supervision NAGIOS	Oui	ARTEMIS ® supervision
Gestion des BIP TPL Birdy III	Oui	ARTEMIS ® Birdy III
Gestion des fax	Oui	ARTEMIS ® fax
Gestion SMS (y compris sourds et malentendants)	Oui	ARTEMIS ® SMS
DISPOTEL	Oui	Dispotel
Fonctions vocales sortantes	Oui	ARTEMIS ® SVI
Environnement statistique	Oui	ARTEMIS ® BO
Environnement statistique BO XI		ARTEMIS ® BO XI
Système d'archivage	Oui	ARTEMIS ® Archivage
Accès entreprise		ARTEMIS ® entreprise
Accès services externes		ARTEMIS ® externe
Programmation relèves		ARTEMIS ® prog relèves
Analyseur BIP + alge		ARTEMIS ® traces
Interface Admin SIS bi-directionnelle	Oui	ARTEMIS ® I/F ADMIN

Seules les fonctions ayant Oui en vis-à-vis ont été acquises par le SDIS

ARTICLE 4

Toutes les clauses du Marché n°2009-12 demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

à Aix-en-Provence

le 09/03/2016

Lu et Approuvé,

Lu et Approuvé

Serge-Alexis CAUMON

Président Directeur Général

à Saint-Etienne

le

Lu et Approuvé,

Le Président du Conseil
d'Administration du Service
Départemental d'Incendie et
de Secours de la Loire

ARTEMIS®

Service Départemental d'incendie et de
Secours de la Loire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

2-28 2102 / 201603 17-16-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/03/2016

Publication : 29/03/2016



FIN DU DOCUMENT